



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

location

Question écrite n° 118659

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur les résultats d'un récent sondage réalisé pour un promoteur immobilier et publié dans un grand quotidien national, qui révèle que 60 % de nos concitoyens réclament le plafonnement des loyers et 44 % celui des prix de vente des logements. Nos concitoyens en effet souhaitent très clairement une intervention des pouvoirs publics dans le domaine du logement, notamment en matière de régulation des prix. Il lui rappelle que depuis quelques mois, plusieurs rapports alarmants ont été rédigés sur les conditions de logement dans l'Hexagone. Plusieurs partis de gauche, dont le parti socialiste, ont d'ailleurs prévu de déposer des textes en ce sens. Le parti socialiste propose en effet de prendre des mesures de maîtrise des loyers du parc privé : encadrement des loyers à la relocation, maîtrise des loyers lors de la mise sur le marché à la moyenne constatée dans le secteur. Il lui demande si le Gouvernement est prêt à aller dans le sens souhaité par les élus de gauche, ou s'il refuse de réfléchir à la question de l'encadrement du prix des loyers et du prix de vente des logements.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118659

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 septembre 2011, page 10231

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)